PORT D'HYERES (SAINT-PIERRE) BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2021

Le budget primitif 2021 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 26 février dernier. Il transpose sous forme de propositions nouvelles ces orientations, intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice 2020 conformément au projet de délibération présenté lors de cette même séance.

Le présent rapport de présentation abordera successivement :

- la balance générale
- les opérations d'ordre
- les propositions nouvelles de la section d'exploitation
- les propositions nouvelles de la section d'investissement

A/ LA BALANCE GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif 2021 s'élève à 13,5 M€. Son volume global augmente d'environ 3% par rapport au budget 2020. Il est composé de propositions nouvelles, des restes à réaliser d'investissement et des reports de résultats. Il se divise en deux sections :

- □ la section d'exploitation, qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port, s'équilibre à 9 068 909,73 €;
- □ la section d'investissement, qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port, 4 382 785,38 €.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	8 823 918,00	6 998 543,73	867 011,72	2 627 840,00	9 690 929,72	9 626 383,73
Opérations d'ordre	17 807,00	2 070 366,00	2 199 505,00	146 946,00	2 217 312,00	2 217 312,00
Opérations de l'exercice	8 841 725,00	9 068 909,73	3 066 516,72	2 774 786,00	11 908 241,72	11 843 695,73
Résultats reportés	227 184,73		1 090 907,66		1 318 092,39	
Restes à réaliser			225 361,00	1 607 999,38	225 361,00	1 607 999,38
Total du budget	9 068 909,73	9 068 909,73	4 382 785,38	4 382 785,38	13 451 695,11	13 451 695,11
Pour mémoire, budget 2020	8 507 730,33	8 507 730,33	4 526 715,03	4 526 715,03	13 034 445,36	13 034 445,36

B/ LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre ne donnent lieu ni à décaissement, ni à encaissement et représentent une enveloppe globale de 2,2 M€.

Il s'agit, pour l'essentiel, des dotations aux amortissements (1,4 M€), des subventions transférables au compte de résultat (18 K€) des sorties d'inventaire de biens à leur valeur comptable (124 K€), du transfert des frais d'études et d'insertions en travaux en cours et du virement dégagé par la section d'exploitation destiné au financement de la section d'investissement qui passe de 171 K€ en 2020 à 504 K€.

C/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

Elles sont estimées pour l'exercice 2021 à 8,8 M€ et progressent de 9,94% par rapport au budget 2020, ce qui représente près de 800 K€.

Cette augmentation se résume en quatre points :

- l'amélioration des produits de services car moins d'exonérations accordées : + 350 K€
- la reprise d'une provision : + 300 K€
- le remboursement du crédit d'impôt sur les bénéfices de 2020 : + 100 K€
- la vente du Travelift : + 40 K€

		5 1 10000		Variation Budget/BP	
Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	En euros	En %
013	Attenuations de charges	31 156,00	117 000,00	85 844,00	275,53%
70	Ventes de produits, services, marchandises	7 685 440,00	8 035 833,00	350 393,00	4,56%
706	Prestations de services	720 000,00	747 000,00	27 000,00	<i>3,7</i> 5%
707	Redevances d'amarrage	4 795 950,00	5 079 282,00	283 332,00	5,91%
7083	Locations diverses	82 820,00	238 710,00	155 890,00	188,23%
7084	Mise à disposition de personnel facturée	91 050,00	58 741,00	-32 309,00	-35,48%
7087	Remboursement de frais	40 000,00	47 700,00	7 700,00	19,25%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 955 620,00	1 864 400,00	-91 220,00	-4,66%
75	Autres produits de gestion courante	303 105,00	330 585,00	27 480,00	9,07%
751	Redevance pour concessions	263 105,00	282 000,00	18 895,00	7,18%
7541	Redevance droits de stationnement	40 000,00	35 000,00	-5 000,00	-12,50%
7588	Produits divers de gestion courante		13 585,00	13 585,00	
77	Produits exceptionnels	6 444,00	40 500,00	34 056,00	528,49%
78	Reprises sur provisions		300 000,00	300 000,00	
	S/TOTAL	8 026 145,00	8 823 918,00	797 773,00	9,94%
002	Résultat reporté	437 566,33	227 184,73	-210 381,60	-48,08%
	TOTAL	8 463 711,33	9 051 102,73	587 391,40	6,94%

• LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES

Ce chapitre englobe la valorisation du stock final de carburant (19 K€) et le remboursement du crédit d'impôt sur les bénéfices 2020. La somme restituée sera connue courant du mois d'avril.

• LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES

Avec 8 M€, ce poste représente 91 % des recettes réelles de l'exercice. Elles se ventilent en :

- **prestations de services** avec 747 K€ correspondant aux prestations de grutage et de stationnement des zones d'activités ;
- **redevances d'amarrage** pour 5 M€. Cette année, il n'est pas prévu d'exonérations :
 - **locations diverses pour 239 K€** qui rassemblent le produit d'occupation des terrasses, du marché dominical et des nocturnes. Une exonération sur les droits de terrasses sera envisagée mais uniquement sur la durée des fermetures administratives des bars et des restaurants ;
 - **mise à disposition de personnel** aux ports annexes représentant 59 K€ :

- remboursements de frais estimés à 48 K€. Il s'agit essentiellement du remboursement de la taxe foncière et de la consommation d'eau du Centre Commercial du Nautisme.
- **autres produits** dont la vente de carburant pour 1,8 M€. La prévision a été ajustée en fonction du réalisé de l'exercice 2020.

• LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Il s'agit essentiellement des loyers perçus par le port pour la location des immeubles de son domaine, à savoir :

- le Centre Commercial du Nautisme pour 3 trimestres, 225 K€;
- les autres locaux pour 57 K€;
- le stationnement, 35 K€ ;

Une autre recette de 14 K€ vient compléter ce chapitre pour enregistrer la part salariale des tickets restaurant.

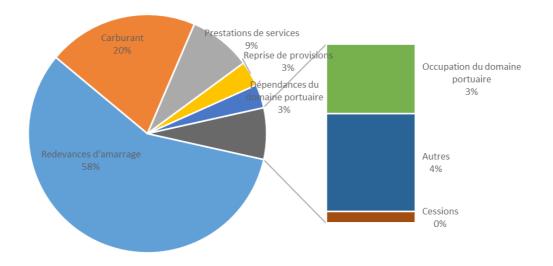
• LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le port a porté à son budget d'investissement la somme nécessaire au remplacement de l'élévateur à bateaux. Le cahier des charges a prévu une reprise de l'ancien équipement. L'offre du prestataire est de 40 K€.

• LES REPRISES SUR PROVISIONS

Une provision a été constituée entre 2018 et 2020 pour la valorisation des sédiments issus des dragages. Ces 300 K€ viendront couvrir la charge portée au budget pour aménager le terrain des Ourlèdes.

VENTILATION DES RECETTES DE l'EXERCICE 2021



D/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Le montant de ces charges a été estimé à 7 M€ soit +1,5% par rapport au budget 2020.

		Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
Compte	Libellé			En euros	En %
011	Charges à caractère général	3 681 750,00	3 799 722,73	117 972,73	3,20%
602x	Achat carburant	1 583 210,00	1 500 200,00	-83 010,00	-5,24%
60	Autres achats	476 175,00	474 280,73	-1 894,27	-0,40%
61 & 62	Service extérieurs	877 400,00	1 105 010,00	227 610,00	25,94%
63	Impôts et taxes	744 965,00	720 232,00	-24 733,00	-3,32%
012	Charges de personnel	2 565 996,00	2 563 980,00	-2 016,00	-0,08%
621x	Personnel extérieur	550 000,00	490 000,00	-60 000,00	-10,91%
633 & 64x	Masse salariale	2 015 996,00	2 073 980,00	57 984,00	2,88%
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	54 564,00	44 564,00	445,64%
66	Charges financières	196 723,00	155 589,00	-41 134,00	-20,91%
67	Charges exceptionnelles	95 292,00	69 677,00	-25 615,00	-26,88%
68	Dotations aux provisions	100 000,00	280 011,00	180 011,00	180,01%
69	Impôts sur les bénéfices	245 300,00	75 000,00	-170 300,00	-69,43%
	TOTAL	6 895 061,00	6 998 543,73	103 482,73	1,50%

• LES CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 3,8 M€ (+3,2%). Elles se répartissent principalement comme suit :

- achat de carburant destiné à la vente : 1,5 M€;
- fluides : 286 K€ ;
- fournitures et petit équipement nécessaires à l'équipe technique pour réaliser les travaux en régie, 136 K€ ;
- l'entretien des bâtiments, 22 K€ ;
- l'entretien des quais et le ramassage des déchets pour 338 K€;
- l'aménagement du terrain des Ourlèdes permettant d'accueillir les sédiments. 300 K€ :
- les primes d'assurances, 32 K€;
- les frais d'affranchissement et de télécommunication pour 22 K€;
- les taxes foncières pour 342 K€;
- la Cotisation Foncière des Entreprises et la CVAE, pour 110 K€
- la redevance domaniale, redevance spéciale et taxe de séjour pour un total de 266 K€.

• LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent une enveloppe de 2,6 M€ soit une prévision équivalente au budget 2020. Ces charges se ventilent entre la masse salariale du personnel et la refacturation du budget de la ville pour la mise à disposition d'agents administratifs et techniques. Cette refacturation représente 490 K€ pour 2021.

S'agissant du personnel permanent et saisonnier, qui représente une enveloppe de 2,1 M€, l'évaluation de la masse salariale tient compte de l'évolution naturelle des salaires (GVT – Glissement Vieillesse Technicité), mais aussi :

- du départ de deux agents courant du 1^{er} trimestre ;
- de l'embauche d'un agent affecté à la nouvelle équipe « propreté » ;
- du recrutement d'un directeur des ports à compter du 1^{er} septembre en prévision d'un départ à la retraite.

• LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce chapitre enregistre majoritairement les pertes sur créances irrécouvrables qui sont estimées pour 2021 à 55 K€. Les titres de recettes concernés seront proposés par le comptable public et feront obligatoirement l'objet de délibérations spécifiques.

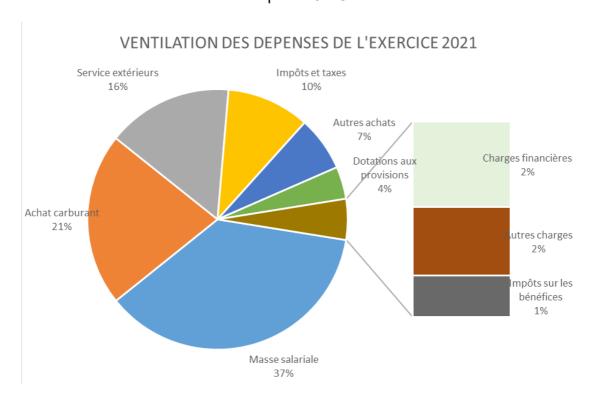
• LES CHARGES FINANCIÈRES

Le prévisionnel de ce poste est de 156 K€ soit – 21% par rapport au budget 2020.. Ce montant inclus l'échéancier de la dette actuelle ainsi qu'une estimation d'un emprunt à souscrire courant 2021. Cette charge représente 2% des dépenses réelles d'exploitation

• LES AUTRES CHARGES

D'un montant total de 425 K€ contre 441 K€ au budget 2020, ces charges se ventilent principalement en :

- provisions pour gros entretien et créances douteuses pour un total de 280 K€ faisant l'objet de délibérations spécifiques ;
- impôt sur les bénéfices, au titre des acomptes 2021 avec 75 K€;
- indemnité pour manque à gagner à verser pour 47 K€;
- subvention à la SNSM pour 18 K€.



E/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement sont constituées de ressources internes comme l'autofinancement et de ressources externes.

Elles représenteront pour cet exercice la somme de 867 K€ dont :

- l'affectation du résultat dont la délibération est présentée lors de cette séance du Conseil Municipal pour 292 K€ ;
- une subvention de 147 K€ en cours d'instruction à l'Agence de l'Eau pour l'opération de mise en conformité de la station d'avitaillement ;
- quelques cautions (6 K€);
- un emprunt de 419 K€ dont le montant définitif sera ajusté en fonction du résultat 2021.

Sont repris en restes à réaliser des subventions à hauteur de 225 K€ relatives aux opérations d'installation de séparateurs d'hydrocarbures sur l'aire de carénage et de mise en conformité ICPE de la station d'avitaillement attribuée par la Région Sud.

F/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser s'élèvent à 2,6 M€ comprennent essentiellement les dépenses dites d'équipement ainsi que les remboursements d'emprunts.

• L'ÉQUIPEMENT

Parmi ces dépenses qui représentent 54% des dépenses réelles d'investissement, on distingue les projets suivants :

Domaine / projet	Total
PLAN D'EAU	600 600
Mouillages	382 000
Déplacement TGBT - tarif vert	100 000
Joues quai 3400	16 000
Réseau WIFI	20 000
Bornes, automates, életrovannes, débimètres	72 000
Pose de 3 caméras	5 000
Echelles de sécurité	5 600
ZONE CARBURANT	235 000
Mise aux normes ICPE - complément	
ZONES D'ACTIVITES	405 000
Elévateur à bateaux	290 000
Assistance à maîtrise d'ouvrage déplacement de la ZA	50 000
Matériel	65 000
TRAVAUX BATIMENTS	35 200
Réfection des toilettes capitainerie principale	31 600
Passage en alarme IP	3 600
MATERIEL ET AUTRES	129 540
Véhicule électrique pour services techniques	30 000
Bateaux	60 000
Corbeilles de propreté	12 900
Matériel divers et outillage	22 240
10 chariots à bagages	4 400
BUREAU ET INFORMATIQUE	13 000
Matériel informatique	7 800
Mobilier	5 200
INSERTIONS APPELS D'OFFRES	7 000
Total général	1 425 340

Sur 1,6 M€ de restes à réaliser 1 M€ est affecté à la station d'avitaillement (mise en conformité ICPE et station flottante), 207 K€ à l'installation d'un séparateur d'hydrocarbures sur l'aire de carénage, 263 K€ au chantier du Centre Commercial du Nautisme.

• LES EMPRUNTS

L'inscription au titre du remboursement en capital de la dette s'élève à 1,2 M€. Le capital restant dû théorique au 31 décembre devrait s'élever à 8,9 M€. La capacité de désendettement se calculerait donc à 5 années.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2021 qui s'équilibre à 9 068 909,73 € en section d'exploitation et à 4 382 785,38 € en section d'investissement.